

I - COMPETENCES ET SAVOIR-FAIRE

C.0 - Conduire en sécurité un chariot automoteur de manutention à conducteur porté

C.1 - Réceptionner

C.2 - Stocker

C.3 - Vendre et préparer les commandes

C.4 – Expédier

**C.0. CONDUIRE EN SECURITE UN CHARIOT AUTOMOTEUR DE MANUTENTION A
CONDUCTEUR PORTE (Unité 2)**

Compétences terminales (on demande ...)	conditions de réalisation (on donne ...)	critères d'évaluation (on exige ...)
<p>C0.1 Choisir le matériel de manutention adapté C0.2 Prendre en charge un chariot automoteur de manutention à conducteur porté C0.21 Procéder à la maintenance de niveau 1 - vérifier les fuites - vérifier et compléter les niveaux</p> <p>C0.22 Procéder aux vérifications obligatoires C0.23 S'installer au poste de travail C0.24 Mettre l'engin en état opérationnel</p> <p>C0.3 Piloter en sécurité un chariot automoteur de manutention à conducteur porté C0.31 Manœuvrer le chariot C0.32 Adapter l'allure aux circonstances</p> <p>C0.4 Prendre et lever en sécurité une charge avec un chariot automoteur de manutention à conducteur porté C0.41 Décider de la faisabilité C0.42 Charger et décharger un véhicule par l'arrière et sur le côté C0.43 Gerber et dégerber une charge en pile ou en palettier</p> <p>C0.5 Immobiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté C0.51 Arrêter un engin en toute sécurité C0.52 Appliquer les règles et consignes liées au stationnement C0.53 Signaler les anomalies et difficultés éventuelles</p>	<p>Dans le cadre : d'une situation professionnelle réelle ou reconstituée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur une aire d'évolution banalisée avec un véhicule réel ou simulé (ex. une remorque) • dans un entrepôt avec un palettier, d'une ou deux travées, garni de palettes sur 4 niveaux y compris le sol • sur un parcours balisé par des plots ou quilles : en ligne, en courbe, en S, en angle droit. <p>Avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ un lot de palettes identiques non chargées ▪ un lot de charges palettisées 200 et 1000 Kg ▪ 10 conteneurs empilables (2 types de conteneurs différents) ▪ au moins 3 chariots différents parmi : <ul style="list-style-type: none"> - un chariot frontal thermique de 2500 à 4000 Kg - un chariot frontal électrique standard - un chariot à mât rétractable et prise latérale avec levée minimum de 6 m. <p>A partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ consignes de travail, procédures et démarche qualité ◆ la réglementation relative à l'hygiène, à la sécurité, à la circulation et à la préservation de l'environnement ◆ contraintes de temps 	<p>Pour toutes les compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les procédures et règles de sécurité sont respectées - l'engin est pris en charge sans oubli - les deux types de chariots thermique et électrique (à prise frontale et à prise latérale) sont conduits et pilotés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la conduite et la circulation en marche avant et arrière, à vide et en charge, sont exécutées avec assurance, sans heurt, choc ou brutalité, dans un temps raisonnable et en tenant compte des distances d'arrêt. ▪ les situations potentiellement à risques sont appréciées, corrigées ou signalées. ▪ Les opérations de déchargement, de transfert, de gerbage en pile et palettier, avec conteneurs empilables sont effectuées sans erreur liée à la sécurité et conformément aux consignes et procédures réglementaires sans heurt, choc ou brutalité. ▪ La mise en stationnement de l'engin est réalisée en toute sécurité sans erreur ou oubli. ▪ Les anomalies et difficultés rencontrées sont signalées

C.1. RECEPTIONNER (Unité 2)

compétences terminales (on demande ...)	conditions de réalisation (on donne ...)	critères d'évaluation (on exige ...)
C.1.1 Manutentionner les colis/produits C.1.11 Choisir la méthode et les moyens de manutention. C.1.12 Utiliser l'outil de manutention. C.1.13 Manipuler les produits	Dans le cadre : d'une situation professionnelle réelle (magasin d'entreprise) ou reconstituée (magasin pédagogique) en zone de réception.	Le choix des moyens de manutention est judicieux, la méthode respecte la réglementation en vigueur Les règles de sécurité et de l'ergonomie (gestes et postures) sont respectées. Les situations potentiellement dangereuses ont été évaluées et corrigées ex : empilement instable de pots d'échappement ...
C.1.2 Réceptionner, contrôler les colis/produits reçus C.1.21 Contrôler l'état visuel, le nombre de colis/produits et détecter les anomalies C.1.22 Accepter la livraison ou aviser le responsable selon les consignes. C.1.23 Effectuer le contrôle quantitatif et qualitatif des produits C.1.24 Pointer et annoter le bon de livraison, établir le bon de réception.	Avec : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des colis/produits ▪ du matériel de manutention : transpalette, chariot automoteur de manutention à conducteur porté ▪ du matériel de déballage et de contrôle ▪ des documents relatifs à la commande, à la livraison, à la réception ▪ des outils informatiques et de communication ▪ des documents de saisie 	Tous les contrôles sont effectués Toutes les anomalies sont détectées. L'acceptation (ou le refus) de la livraison est proposée et justifiée. Le bon de réception est conforme à la livraison.
C.1.3 Saisir les entrées C.1.31 Effectuer la saisie des entrées à l'aide de l'outil informatique	A partir de : <ul style="list-style-type: none"> ◆ la réglementation liée à l'application du contrat de transport ◆ consignes de travail et procédures ◆ instructions et/ou plan relatifs à la prise ou à la dépose des colis/produits et à l'adressage ◆ consignes de traitement des anomalies et reliquats éventuels 	L'outil informatique est correctement utilisé. La saisie est fiable.
C.1.4 Repérer l'emplacement des produits, des supports et contenants C.1.41 Ventiler les produits, les supports et contenants C.1.42 Repérer l'adresse dans les emplacements prévus.		La ventilation des produits, des supports et contenants est conforme aux instructions.
C.1.5 Rendre compte de la réception C.1.51 Signaler les anomalies constatées C.1.52 Signaler les reliquats de commande.		Le signalement des anomalies et/ou des reliquats de commande est correctement effectué.

C.2. STOCKER (Unité 2)

compétences terminales (on demande ...)	conditions de réalisation (on donne ...)	critères d'évaluation (on exige ...)
C.2.1 Acheminer les produits vers leurs emplacements de stockage. C.2.11 Choisir la méthode et les moyens de manutention C.2.12 Utiliser l'outil de manutention C.2.13 Orienter les produits selon leur affectation	Dans le cadre : d'une situation professionnelle réelle (entreprise) ou reconstituée (magasin pédagogique) en zone de stockage et/ou en espace de vente (Boutique et/ou Libre-service),.	Le choix des moyens de manutention est judicieux, la méthode respecte la réglementation en vigueur . Les règles de sécurité et de l'ergonomie sont respectées (gestes et postures) Les situations potentiellement dangereuses ont été évaluées et corrigées ex. : pare-chocs dépassant d'un casier Les produits sont manipulés avec soin. Les produits sont correctement affectés. Les dates de péremption sont vérifiées.
C.2.2 Assurer le stockage. C.2.21 Créer, si besoin, les emplacements nécessaires C.2.22 Ranger les produits selon l'adressage C.2.23 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de préservation de l'environnement	Avec : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des produits techniques, de l'outillage spécialisé et des accessoires ▪ du matériel de manutention : transpalette, chariot automoteur de manutention à conducteur porté ▪ du matériel d'étiquetage ▪ des outils informatiques et de communication 	La création de nouveaux adressages respecte les instructions. Les produits sont correctement adressés et rangés. Les règles d'hygiène, de sécurité et de préservation de l'environnement sont appliquées. Le rangement est logique dans le temps imparti.
C.2.3 Vérifier, compléter et mettre à jour l'étiquetage. C.2.31 Consulter le tarif de vente C.2.32 S'assurer de la conformité du prix C.2.33 Effectuer les modifications éventuelles de l'étiquetage	A partir de : <ul style="list-style-type: none"> ◆ consignes de travail et procédures ◆ la réglementation relative à l'hygiène, la sécurité et la préservation de l'environnement 	Les prix étiquetés sont conformes au tarif, les produits sont étiquetés selon la réglementation en vigueur. Le temps imparti est respecté.
C.2.4 Mettre les produits en casier et/ou approvisionner le linéaire. C.2.41 Mettre les produits en casier C.2.42 Approvisionner le linéaire	<ul style="list-style-type: none"> ◆ instructions et ou plan relatifs à la prise ou à la dépose des produits ◆ plan d'implantation et d'adressage (rayons et/ou linéaire) ◆ consignes de présentation, notamment frontale « facing » 	Le rangement en casier est correct. Le linéaire est correctement approvisionné. Les consignes de travail sont respectées.
C.2.5 Assurer la présentation marchande C.2.51 Appliquer les règles du merchandising C.2.52 Réaliser les présentations des produits demandées	<ul style="list-style-type: none"> ◆ tarif(s) de vente ◆ la réglementation relative à l'affichage des prix (en Francs et en Euros) ◆ fiches ou listes de saisie ◆ consignes de traitement des anomalies 	Les règles de merchandising et de présentation des produits sont appliquées.
C.2.6 Réaliser des inventaires C.2.61 Compter les produits en stock C.2.62 Saisir les quantités		Le comptage des produits est fiable. L'outil informatique est correctement utilisé. La saisie est conforme au relevé de stock.
C.2.7 Déceler les anomalies et rendre compte C.2.71 Comparer stock physique et stock théorique C.2.72 Signaler les anomalies.		Les anomalies détectées sont transmises sans délai au responsable.

C.3. VENDRE ET PREPARER LES COMMANDES (Unité 1)

Compétences terminales (on demande ...)	conditions de réalisation (on donne ...)	critères d'évaluation (on exige ...)
C.3.1 Assurer tous types d'accueil C.3.11 Accueillir le client dans le magasin C.3.12 Recevoir les appels et messages.	Dans le cadre : d'une situation professionnelle, réelle (entreprise) ou reconstituée (magasin pédagogique) en zone de préparation et en espace de vente (comptoir, Boutique et/ou Libre-service). Avec : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des produits, de l'outillage spécialisé et des accessoires en stocks ▪ du matériel de manutention : transpalette, chariot automoteur de manutention à conducteur porté ▪ des lecteurs de microfiches ▪ des outils informatiques et de communication ▪ la documentation magasin : catalogues électronique (constructeurs, équipementiers) et papier ; microfiches ; fichiers produits, clients (historique) ; notices ou fiches techniques des produits, de l'outillage spécialisé et des accessoires ▪ bon de préparation de commande, bon de garantie A partir de : <ul style="list-style-type: none"> ◆ coordonnées du client et du véhicule ◆ consignes d'accueil et de traitement de l'information bon de commande (lettre, télécopie, message informatisé, ...) ◆ consignes relatives à l'encaissement et à l'établissement du bon de garantie ◆ instructions et/ou plan relatifs à la prise ou à la dépose des produits ◆ la réglementation relative à l'hygiène, à la sécurité et à la préservation de l'environnement ◆ conditions fournisseurs et transporteurs ◆ conditions de vente des produits et des services complémentaires ◆ la liste des services de l'entreprise 	Le vendeur est disponible, l'accueil est courtois. Le message est traité.
C.3.2 Identifier le client, ses besoins, son véhicule. C.3.21 Rechercher les besoins du client C.3.22 Collecter les informations nécessaires à l'identification du client et du véhicule		Le besoin est identifié en adéquation avec la demande du client. Toutes les informations utiles sont réunies.
C.3.3 Déterminer le produit correspondant aux besoins et ses références. C.3.31 Choisir l'accessoire adapté au besoin ou identifier la pièce de rechange et/ou l'outil spécialisé. C.3.32 Rechercher la référence et/ou le prix		Le produit choisi ou identifié répond au besoin du client La référence et/ou le prix sont/est exact(s).
C.3.4 S'assurer de la disponibilité du produit. C.3.41 Consulter le stock C.3.42 Indiquer au client la disponibilité du produit, en cas de rupture, préciser le délai de livraison et le surcoût possible. C.3.43 Proposer un produit de substitution		L'outil informatique est correctement utilisé. La disponibilité annoncée au client est exacte. Le produit de substitution est adapté au besoin. Le surcoût est annoncé et exact.
C.3.5 Présenter le produit et l'outillage spécialisé. C.3.51 Se repérer dans la documentation professionnelle C.3.52 Décrire les caractéristiques techniques. C.3.53 Effectuer une démonstration et argumenter		Les caractéristiques techniques sont justes et présentées avec clarté. Les arguments de vente dégagés correspondent au produit et sont adaptés au client. La documentation est utilisée à bon escient. La démonstration effectuée est correcte.
C.3.6 Saisir la commande du client C.3.61 Etablir et/ou saisir le bon de commande C.3.62 Editer le bon de commande, les documents de préparation de la commande		Les documents sont établis et/ou saisis sans erreur. Les documents édités sont exploitables. L'outil informatique est correctement utilisé.
C.3.7 Elargir l'offre aux autres produits et services C.3.71 Proposer des produits complémentaires et les services de l'entreprise (atelier, livraison,...) C.3.8. Déstocker et saisir les sorties C.3.81 Choisir la méthode et les moyens de manutention C.3.82 Utiliser l'outil de manutention C.3.83 Rassembler et contrôler l'état des produits commandés par le client C.3.84 Saisir les sorties C.3.85 Editer le bon de livraison et/ou la facture C.3.86 Encaisser au comptant éventuellement C.3.87 Compléter le bon de garantie C.3.88 Signaler les anomalies constatées		L'offre est justifiée. Un ou plusieurs produit(s) complémentaires ont été proposés au client en relation ou non avec le besoin initial. Le choix des moyens de manutention est judicieux, la méthode respecte la réglementation en vigueur. Les règles de sécurité et d'ergonomie (gestes et postures) sont respectés Les situations potentiellement dangereuses ont été évaluées et corrigées. Les produits correspondent au bon de préparation en quantité, qualité et référence. La saisie est correcte sans ajout ni oubli. Les documents édités sont exploitables. L'encaissement est effectué suivant les consignes, le bon de garantie est correctement complété. Le signalement des anomalies est correctement effectué.

C.4. EXPEDIER (Unité 2)

Compétences terminales (on demande ...)	conditions de réalisation (on donne ...)	critères d'évaluation (on exige ...)
<p>C.4.1 Contrôler le bon de commande, le bon de livraison et le colis.</p> <p>C.4.11 Vérifier la concordance des produits à livrer avec le bon de commande, le bon de livraison et/ou la facture</p>	<p>Dans le cadre :</p> <p>d'une situation professionnelle réelle (entreprise) ou reconstituée (magasin pédagogique) sur une aire d'expédition ayant un circuit de circulation matérialisé et/ou en espace de vente (Boutique et/ou Libre-service).</p>	<p>Les produits du colis sont conformes en quantité et en qualité à la commande, au bon de livraison et/ou à la facture.</p>
<p>C.4.2 Emballer, peser et palettiser.</p> <p>C.4.21 Choisir l'emballage et la protection adaptés au produit</p> <p>C.4.22 Emballer le(s) produit(s) et peser le(s) colis</p> <p>C.4.23 Palettiser, si nécessaire</p>	<p>Avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des produits/colis ▪ du matériel de manutention : transpalette, chariot automoteur de manutention à conducteur porté ▪ un poste et du matériel d'emballage, de protection, de conditionnement ▪ du matériel de mesure 	<p>L'emballage, la protection et le conditionnement sont adaptés au produit. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. Le pesage est exact.</p> <p>Les consignes de travail sont appliquées.</p>
<p>C.4.3 Choisir et apposer les étiquettes de manutention</p> <p>C.4.31 Choisir suivant la nature du produit les étiquettes adaptées</p> <p>C.4.32 Apposer les étiquettes sur les colis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des étiquettes de manutention (pictogrammes), de destination ▪ des symboles « produits dangereux » ▪ des outils informatiques et de communication 	<p>Les étiquettes choisies sont adaptées au produit et correctement apposées selon les consignes.</p>
<p>C.4.4 Compléter l'étiquette de destination, les documents d'expédition.</p> <p>C.4.41 Etablir l'étiquette de destination</p> <p>C.4.42 Etablir et/ou saisir (1) les documents d'expédition</p> <p>(1) EDI = échange de données informatiques</p>	<p>A partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ consignes de travail et procédures ◆ instructions et plan relatifs à la prise ou à la dépose des colis/produits ◆ la réglementation relative à l'hygiène, à la sécurité, aux produits dangereux et à la préservation de l'environnement 	<p>L'étiquette de destination est établie sans erreur. Les documents d'expédition sont correctement établis et/ou la saisie est fiable.</p>
<p>C.4.5 Utiliser l'aire d'expédition.</p> <p>C.4.51 Choisir la méthode et les moyens de manutention</p> <p>C.4.52 Utiliser l'outil de manutention</p> <p>C.4.53 Diriger les colis vers les emplacements de départ</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ la nomenclature des pictogrammes (INRS) ◆ conditions des transporteurs ◆ documents commerciaux et d'expédition : bon de commande, bon de livraison, facture 	<p>Le choix des moyens de manutention est judicieux, la méthode respecte la réglementation en vigueur). Les règles de sécurité et de l'ergonomie (gestes et postures) sont respectées. Les situations potentiellement dangereuses ont été évaluées et corrigées.</p> <p>Les colis sont affectés aux bons emplacements de départ.</p>
<p>C.4.6. Rendre compte de l'expédition</p> <p>C.4.61 Signaler les anomalies constatées</p>		<p>Le signalement des anomalies est correctement effectué.</p>